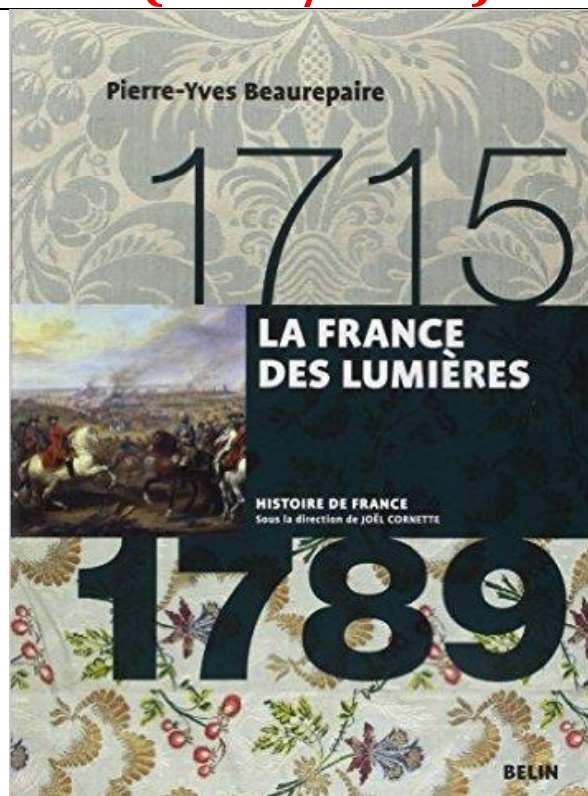


Visioconférence Pierre-Yves Beaurepaire : « La France des Lumières (1715/1789) »



Vendredi 10 Mai 2019 de 14h05 à 14h55 en salle 201, les 4°1 du collège de Montréjeau vous invitent à venir débattre sur la modernité de ce siècle des idées nouvelles que sont les « Lumières » lors d'une **visioconférence ouverte au public** avec un des spécialistes les plus renommés : **Pierre-Yves Beaurepaire**, Professeur d'histoire à l'Université de Nice, membre de l'Institut Universitaire de France.

Venez nombreux, après avoir pris la précaution de signaler votre identité à la Loge du collège.

Dominique Rech, professeur d'Histoire-Géographie

Fiche biographique :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre-Yves_Beaurepaire

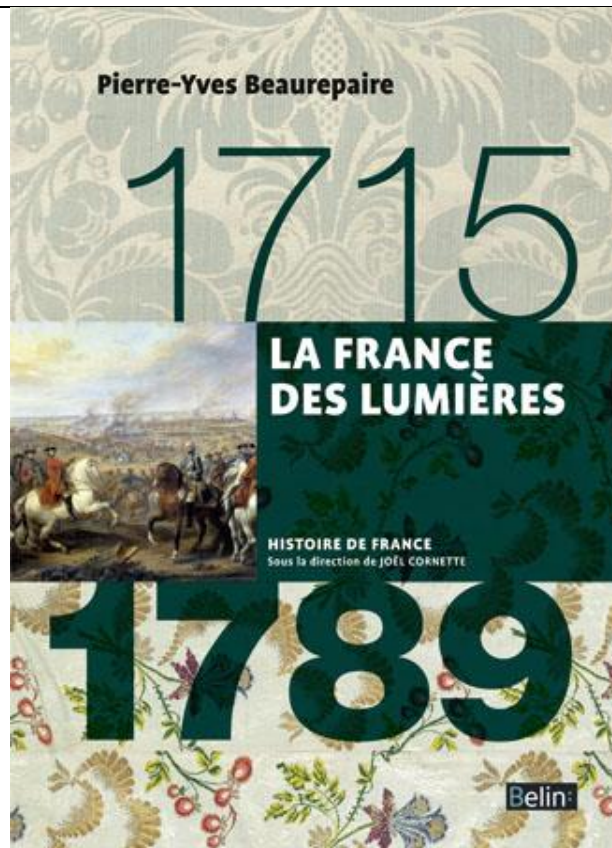
Pierre-Yves Beaurepaire

Aperçu biographique

Né en 1968, Pierre-Yves Beaurepaire soutient sa thèse en 1997, sous la direction d'Alain Lottin, sur *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la franc-maçonnerie au XVIII^e siècle*, qui a obtenu le prix *Le Monde* de la recherche universitaire². Il a présenté son habilitation à diriger des recherches en 2002. Il est membre de l'Institut universitaire de France (2007-2009 ; 2012-2015) et lauréat de la Japanese Society for the Promotion of Science. Il a enseigné à l'université d'État de San Francisco, à l'université de Tokyo, à l'université de Tunis et à l'université libre de Bruxelles et participe au développement de l'université de la Nouvelle-Calédonie. Depuis 2003, il est professeur d'histoire moderne à l'université de Nice Sophia-Antipolis, où il a dirigé le Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine³. Depuis 2009, il coordonne le programme ANR CITERE (Circulation, Territoires et Réseaux en Europe de l'Âge classique aux Lumières/*Communicating Europe. Circulations, Territories and Networks in Early modern and Enlightenment Europe*)⁴. Beaurepaire est l'auteur de quinze ouvrages dont certains ont été traduits en arabe, espagnol, japonais ou encore bulgare, et coédité six volumes collectifs. Il a créé les collections « Les Méditerranées » et « Franc-maçonneries » aux éditions Classiques Garnier. Parmi ses derniers titres figure *La France des Lumières (1715-1789)* (839 p.) dans l'*Histoire de France* dirigée par Joël Cornette aux éditions Belin.

Ouvrages de synthèse

- Avec Charles Giry-Deloison, *La Terre et les Paysans en France et en Grande-Bretagne XVII^e-XVIII^e siècles*, Neuilly, Atlande, 1999, 351 p.
- *La République Universelle des francs-maçons. De Newton à Metternich*, Rennes, Ouest-France, De mémoire d'homme : l'histoire, 1999, 210 p. (traduction en langue espagnole en 2011)
- *La Plume et le Compas au siècle de l'Encyclopédie. Franc-maçonnerie et culture de la France des Lumières à la France des notables*, Paris, EDIMAF, 2000, 128 p.
- *L'Europe des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? » n° 3715, 2004, 128 p. 2^e édition 2013 avec Silvia Marzagalli, *Atlas de la Révolution française*, éditions Autrement, collection « Atlas », septembre 2010.
- *L'Europe au siècle des Lumières*, Paris, Ellipses, 2011, 192 p.
- avec Pierrick Pourchasse, *Les circulations internationales en Europe années 1680-années 1780*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, Histoire, 450 p.
- *La France des Lumières 1715-1789*, Paris, Belin, collection Histoire de France, 2011, 839 p.
- *Franc-maçonnerie et sociabilité au siècle des Lumières*, Paris, Edimaf, 2013.



De la mort de Louis XIV à la convocation des États Généraux, La France des Lumières est en effervescence. Elle fait depuis deux décennies l'objet d'un profond renouvellement historiographique qui permet de balayer bien des certitudes et des poncifs sur l'Ancien régime. De l'expérience réformatrice des années Régence aux entreprises modernisatrices des années 1760-1780, le royaume est un laboratoire où des administrateurs dévoués au service du roi comme à celui de l'État inaugurent des chantiers aussi ambitieux que socialement et politiquement risqués, au premier rang desquels la refonte fiscale et la réorganisation de la monarchie administrative. Les enquêtes qu'ils diligentent nourrissent une science de l'État dont les enjeux et les résultats sont débattus dans toute l'Europe. Loin d'être cantonnés dans la sphère intellectuelle, gens de lettres et figures des Lumières animent l'espace public et bousculent les frontières du secret du roi. Jamais pour l'époque moderne, un appareil d'État n'a disposé d'autant d'indicateurs ni reçu autant de projets de réformes. Pourtant, lorsqu'il s'agit de changer d'échelle, de passer de l'expérimentation limitée à l'application généralisée, le roi et ses ministres hésitent et souvent trébuchent. De fait, les craintes d'un despotisme ministériel qui sacrifierait les libertés et les droits des corps intermédiaires sont largement partagées, des métiers urbains aux magistrats des cours souveraines. De témoin, l'opinion publique devient arbitre et bientôt juge devant lequel les partisans des réformes et leurs détracteurs plaident. Alors que Louis XV rompt avec la représentation traditionnelle du roi de guerre pour se poser en roi de paix et en roi citoyen, serviteur du bien public, le processus de désacralisation de l'autorité monarchique devient clairement perceptible. Dans un contexte de croissance économique inégalement répartie, la société est sous tension, travaillée par des mobilités ascendantes qui bousculent les cadres de la société d'ordres, mais aussi par la fragilisation de pans entiers de la population. Sur le plan international, l'heure est également aux expériences audacieuses, de l'alliance franco-anglaise défendue par le Régent Philippe d'Orléans à l'intervention armée aux côtés des Insurgents américains en lutte contre leur souverain.

<https://www.belin-editeur.com/la-france-des-lumieres-1715-1789-0>

<https://www.belin-editeur.com/la-france-des-lumieres-1715-1789-0#feuilletez-des-extraits>

<https://lecatblog.wordpress.com/2014/07/08/la-france-des-lumieres-1715-1789-pierre-yves-beaurepaire/>

L'impression qu'il me laisse, c'est celle d'une période d'intense activité intérieure, tant sur le plan politique que culturel. C'est l'apogée et la fin des Lumières, la France brille de tous ses feux, et surtout elle réfléchit intensément à ce qu'elle pourrait changer en son royaume et de quelle manière. La réforme semble être la ligne directrice des divers gouvernements qui se succèdent de Louis XV à Louis XVI. La France brille, mais la France va mal. L'État jette le pognon par la fenêtre, en est bien conscient, mais peine à se réformer. Pourtant des essais sont tentés, plus ou moins concluants, plus ou moins critiqués : établissement de cadastres afin d'affiner les politiques fiscales ; crises de la représentation politique qui conduisent les autorités à se fâcher avec les parlements et les États provinciaux ; pensée physiocratique qui voit en l'amélioration de l'agriculture la seule source de richesse pour le pays ; on envisage même de supprimer la corvée et d'autoriser la libre circulation des grains (mais dans un contexte de crise alimentaire et sans discussion, ce qui ne fait que provoquer des troubles). Avec le temps, la parole et les écrits se libèrent de plus en plus et instaurent un tribunal de l'opinion publique qui condamne de plus en plus impitoyablement les gouvernants du moment, non sans mauvaise foi. Progressivement, la monarchie perd le respect qu'on lui témoignait jusque-là : Louis XIV avait laissé un royaume fiscalement exsangue à sa mort, et l'avènement de Louis XV suscita d'immenses espoirs que la polysynodie (ou gouvernement par conseils) rendit un temps vraisemblables, mais la réputation de débauche de ce dernier eut vite fait de ternir sa fonction et la nature même de son statut. Céder face à la colère publique et lâcher ses propres hommes qui tentaient de réformer dissuade un peu les bonnes volontés... Si son petit-fils eut droit en lui succédant à sa part d'espoirs, les mauvaises habitudes prises sous le règne précédent revinrent vite, et sa difficulté à produire un héritier le fit passer pour un faible dont on pouvait se moquer à loisir, le train de vie fort dispendieux de son entourage n'incitant pas à la sympathie quand l'État frôlait en permanence la banqueroute.

La période correspond aussi à la fin du conflit opposant jansénistes et clergé soumis au pape, le sujet cédant vite la place à la déreligiosité que manifestèrent de nombreux philosophes. Le temps est à l'esprit critique et à la réflexion, et tout se joue dans les lieux de sociabilisation aristocratique : sociétés savantes et académies, salons de lecture, premières loges maçonniques importées de Grande-Bretagne, théâtre, etc. Mais la belle société qui se targue de respect et d'égalité demeure aristocratique avant tout et la moindre faute de goût voit les portes se fermer à ceux qui n'ont pas compris les codes mondains de l'entre-soi (souvenons-nous du film *Ridicule*). Du reste, la noblesse elle-même s'agace de devoir compter parmi ses membres de plus en plus de riches anoblis, et s'interroge sur ce qui la définit en tant qu'État. Si elle n'est plus définie par le service au prince que les privilèges viennent compenser, mais par la seule fortune de ceux qui ont les moyens de se payer charges et titres, comment justifier des privilèges qui ne font qu'engraisser les grandes fortunes alors que des nobles d'épée se déclassent et doivent déroger pour survivre ? Des progrès ont néanmoins lieu, mais ils sont souvent ignorés : la population augmente en permanence (alors qu'on est persuadé à l'époque que le royaume se dépeuple et s'affaiblit), notamment grâce au souci de santé publique qui passe par la naissance de l'obstétrique ; l'enseignement s'améliore sous l'action des jésuites (du moins jusqu'à ce qu'on les foute à la porte du royaume). Au final, les grands ministres qui se succèdent dans les vingt dernières années de l'Ancien Régime (Choiseul, Maupéou, Turgot, Necker, Calonne, Loménie de Brienne) n'auront eu de cesse de tenter réformer la France, mais sans trouver la manière de négocier avec la base du royaume, se coupant par là même de précieux alliés. Surtout, leur accession au pouvoir se fit presque tout le temps après avoir miné l'autorité de leur prédécesseur, une tradition qui leur coûtera bien

vite leur propre position.

L'atelier de l'historien nous propose comme d'habitude de découvrir les sources de la période, de plus en plus nombreuses car le commun commence à consigner ce qui lui arrive et ce qu'il perçoit du monde qui l'entoure ; l'historiographie de cette période longtemps uniquement perçue à travers le prisme d'une Révolution estimée inévitable ; et des débats surtout économiques sur l'activité sous Louis XVI, l'origine de la monnaie métallique ou encore l'analyse des économistes modernes sur la période.